



Défaut objectif appareil photo

Par **Cetm**, le **11/05/2013** à **11:36**

Bonjour!

J'ai besoin d'un renseignement suite à l'achat d'un objectif 28mm F/1.8G AF-S dans une boutique spécialisée

Le 9 Avril, j'achète cet objectif. Je le teste sur mon appareil photo Nikon en boutique : il a l'air de bien fonctionner, je l'achète.

Le soir, quand je rentre chez moi, je réalise que quelques images sont floues sur mon PC. Je me rends compte que j'ai un back focus, mais uniquement sur les collimateurs extrêmes gauches. Je précise que sur mes autres optiques (85mm et 50mm 1.8G AF-S), le focus est OK sur TOUS les collimateurs, le problème ne vient donc pas du boîtier.

Le lendemain, j'explique le soucis au vendeur ---> **SAV**

On m'explique que cela devrait prendre environ 2 semaines.

Après un mois de SAV, je reçois enfin une bonne nouvelle : mon objectif m'attend en boutique. J'y vais donc hier après-midi (avec un PC) et là.... **même problème**.

Le vendeur me montre la fiche d'intervention du SAV.

Je lui demande donc si une solution à l'amiable est envisageable :

-un échange? "Ohh non vous comprenez, nous ne vendons jamais de 28mm, il est là depuis sa sortie car Nikon nous a obligé à le mettre en vente..."

-un remboursement? "Ce n'est pas possible, ce n'est pas le magasin qui est responsable"

mais Nikon, donc il faut l'envoyer encore une fois en SAV".

Je me permet de demander conseil ici :

-c'est un matériel neuf, **le défaut a été constaté de suite**, que me conseillez-vous de faire?

Merci pour vos réponses